

En hommage à la mémoire de Monsieur Samuel PATY, victime de l'attaque terroriste de Conflans Ste Honorine, le 16 octobre 2020 et conformément aux instructions ministérielles, les drapeaux des bâtiments et édifices publics ont été mis en berne le Mercredi 21 Octobre 2020.

Pour témoigner la solidarité de la Ville de Tomblaine avec Samuel PATY et sa famille, son soutien à l'ensemble de la communauté éducative et sa mobilisation pour défendre la Liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République, après l'attentat islamiste qui a été perpétré Vendredi 16 Octobre 2020, le Maire de Tomblaine invitera l'ensemble des Conseillers Municipaux, lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal à respecter une minute de silence.

« La Liberté commence où l'ignorance finit » - Victor HUGO

Hervé FERON,

Maire de TOMBLAINE.